**Motion N° 1557**

# Pour une cellule d'expertise en intelligence artificielle

Brice Prudat (Verts)

L'intelligence artificielle (IA) se développe massivement, transformant nos vies et notre économie. Bien que pratique et utile, son intégration rapide dans tous les domaines soulève des questions éthiques, de souveraineté, de protection des données et de droits d'auteurs.

Il est du devoir du Canton de prendre le meilleur parti des outils à disposition tout en protégeant sa population et les institutions. Par exemple, aujourd'hui, l'IA :

- est utilisée pour le développement d'agents conversationnels qui servent de confident à une majorité des utilisateurs résultant à un isolement social ;
- est utilisée pour la création d'affiches, de flyers, d'images ou vidéo avec la création et dispersion d'hypertrucages (deepfakes) ;
- est utilisée pour le développement de programmes informatiques ;
- soutient les décisions dans les domaines judiciaires et fiscaux, des ressources humaines, de l'aide sociale et en médecine notamment ;
- etc…

Toutes ces utilisations actuelles ou futures et les développements à venir, imprévisibles, nous dépassent et la technologie est en place avant même qu'on s'en aperçoive. Pour faire face à ces défis, le Canton de Neuchâtel a décidé d'investir dans une cellule transversale ayant pour but de coordonner l'usage de l'IA dans son administration. Cette cellule vise à encadrer le développement de l'IA et d'autres technologies numériques afin d'avoir une cohérence de leurs implémentations ainsi que de sensibiliser sur les conséquences humaines et sociales que ces outils peuvent avoir. Cette cellule est rattachée au Service de la statistique, qui gère également les données statistiques du canton du Jura.

Nous jugeons cette initiative pertinente et nous pensons qu'une structure similaire devrait être mise en place dans le Jura. Un rapprochement avec d'autres cantons (notamment Neuchâtel) est tout à fait envisageable pour partager les ressources et profiter des expertises de chacun.

L'IA n'est pas qu'une question informatique, elle touche tous les domaines et pose de multiples questions, comme indiqué en préambule. La cellule mise en place par le canton de Neuchâtel a une fonction transversale à travers l'ensemble des structures étatiques et ne devrait donc pas être forcément rattachée au Service de l'Informatique.

A la différence d'un plan d'action, qui est défini pour plusieurs années, une structure humaine reste adaptable aux améliorations technologiques et législatives.

La première tâche de cette structure serait probablement de rédiger une charte de gouvernance encadrant le développement de l'IA. Evolutive, cette charte devrait définir des principes directeurs, les domaines dans lesquels l'IA pourrait être implémentée, un cadre de gouvernance et de garantie de protection des données.

**Nous demandons au Gouvernement de se doter d'une structure transversale ayant pour but de mettre un cadre au développement des outils IA dans l'administration, de coordonner la formation des utilisateurs et la sensibilisation de la population aux usages de l'IA.**

Brice Prudat (Verts)

**Co-signataires**

- Christophe Schaffter (CS-POP)
  - Raphaël Breuleux (Verts)
  - Rémy Meury (CS-POP)
  - Ivan Godat (Verts)
  - Pauline Godat (Verts)
  - Sonia Burri-Schmassmann (Verts)
  - Sophie Burri (Verts)
  - Joël Godat (Verts)

Intervention déposée officiellement le 29 avril 2026